Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHOIX D'UN SITE POUR LE NOUVEAU MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS (MCBA)

Une démarche ouverte, transparente et participative

Le vote du 30 novembre, s'il mettait un terme au projet « Bellerive », confirmait le fort intérêt de la population pour un nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat présente le processus retenu pour déterminer un nouveau site d'implantation. Un groupe d'évaluation réunissant les principaux partenaires a été constitué. Cette démarche doit permettre au Conseil d'Etat de choisir le nouveau site d'ici fin septembre, afin que le Grand Conseil se prononce avant la fin 2009.

Afin d'offrir au Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) un lieu pour se développer (mesure No 10 du programme de législature), Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC et François Marthaler, chef du DINF, ont choisi un processus ouvert, transparent et participatif. La première étape permettra d'identifier un site pouvant accueillir le MCBA. En effet, suite au refus du projet « Bellerive » le 30 novembre dernier, de nombreuses propositions ou déclarations d'intention émanant de collectivités publiques ou de particuliers - une petite vingtaine à l'heure actuelle - ont été transmises au Conseil d'Etat ou portée à sa connaissance par voie de presse.

Afin de procéder au choix d'un nouveau lieu, un groupe d'évaluation des sites, présidé par Bernard Decrauzat et comprenant des représentants des communes, de l'Etat ainsi que diverses personnalités intéressées, a été constitué. La méthode d'évaluation utilisée offre un processus structuré, assure une validation minutieuse des besoins, analyse les enjeux des différentes solutions et évalue celles-ci, en partie au moyen d'une analyse multicritère. Cette méthode, nommée « Albatros », a déjà été utilisée entre autres pour l'hôpital Riviera-Chablais (descriptif de la méthode : www.eco-bau.ch).

Le calendrier prévu permettra aux communes, notamment la Ville de Lausanne qui a constitué un groupe de travail, de transmettre au groupe d'évaluation les propositions qu'elles souhaitent que l'Etat prenne en considération au plus tard à fin juin. Ce dernier procédera d'abord au choix d'un nombre restreint de sites, cinq à dix, pour lesquels une analyse plus développée sera conduite jusqu'à fin août. A l'issue de cette première phase, soit début septembre, une présentation publique permettra de prendre connaissance dans le détail de l'entier des projets soumis.

Le groupe d'évaluation transmettra d'ici fin septembre au Conseil d'Etat sa recommandation quant au site le plus à même d'accueillir le MCBA, afin que le Grand Conseil puisse en débattre avant la fin 2009.

Par ailleurs, pour donner au nouveau projet les meilleures chances de succès, le Conseil d'Etat a confié à l'IDHEAP l'analyse de la votation du 30 novembre 2008. Les résultats de cette étude seront présentés le 16 mars prochain, 19h30, à l'aula des Cèdres (HEP, Lausanne). Ils seront suivis d'un large débat qui rassemblera de nombreuses personnalités sur le thème « raisons du refus et conditions du succès ». Cette soirée est bien entendu publique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 février 2009

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 Président du groupe d'évaluation, Bernard Decrauzat, ancien directeur général du CHUV, 079 286 43 40

Annexe_2_criteres_methode_Albatros
Annexe_3_descriptif_methode_ Albatros
Annexe_4_presentation_presse
Annexe_1_descriptif_procedure_fao